GM&S INDUSTRY- 23300 La Souterraine

283 salarié(e)s et leurs familles en lutte
Pour défendre leurs emplois menacés

Battons nous pour ceux qui partent et ceux qui restent !

Mardi 11 Juillet 2017- Réunion au ministère avec toutes les parties intervenantes !

Une bonne nouvelle, les parties ont convenu de poursuivre la période d'activité jusqu'au 31 Août. C'est un soulagement pour les salariés-es, cela évitera de recevoir les lettres de licenciement pendant les congés d'été. D'autre part, l'offre du repreneur GMD prend effet le 01 septembre 2017 et nous savons aussi qu'à cette période beaucoup d'administrations sont en effectifs réduits voire fermées….

Tout le monde s'affaire à lever les conditions suspensives que le repreneur Mr MARTINEAU demande.

- ⇨ Pérennité des marchés (obtenu par la mobilisation…) 22 Millions d'Euros (10 Renault et 12 PSA) sur 3 ans et l'Etat demande 5 ans
- ⇨ Investissement 20M€ … pas exactement… Renault met 5 Millions mais on ne sait pas dans quoi, PSA ce n'est pas très claire entre les outillages et les investissements et l'Etat met 5 millions.
- ⇨ Loyer SCI, Dépollution… c'est réglé
- ⇨ Acceptation des salariés-es. On n'a pas le choix !!! Ok, mais ceux qui partent doivent partir dignement.

PAR CONTRE !!!!!!

1) EMPLOI : Aucune évolution. 120 Emplois repris qui en fait, sont 111 CDI et 9 CDD (Contrats d'apprentissages) et 157 Licenciements !!!

Mr MARTINEAU a constaté que le chiffre d'affaires avait augmenté de 10 Millions d'euros. Des précisions ont été amenées par PSA, par contre Renault n'a pas donné les éléments. Renault doit les transmettre au plus tard Jeudi 13 Juillet.

L'offre de GMD est donc sur une reprise de 120 personnes mais la porte n'est pas fermée à une évolution du nombre d'emplois repris. Cela dépend directement du type de fabrications qui sera confié et de leur pérennité. Dans tous les cas, Mr MARTINEAU a indiqué qu'il compenserait avec un « volant » d'intérimaires… sur ses sites c'est en moyenne 52% d'intérimaires (voir communiqué intersyndicale de GMD, qui lui parle de 150%).

2) Mesures d'accompagnement- SUPRA LEGALE

L'état a avancé des mesures d'accompagnement, cellule de reclassement, financement des formations etc… mais rien de plus que depuis notre dernière réunion. C'est important, mais pour nous c'est largement insuffisant par rapport à la situation du bassin d'emploi de la Souterraine (GM&S, 2ème Employeur du département)

Nous demandons donc que les indemnités de licenciement aillent au-delà des indemnités légales mais personne ne veut financer. Nous trouvons ces postures proprement indécentes, en effet, les constructeurs ne sont pas des clients comme les autres. Ce sont des donneurs d'ordres qui constituent plus de 90% de notre carnet de commandes, ce sont eux qui ont validé nos précédentes reprises par des actionnaires qui nous ont amenés encore une fois en redressement judicaire en rendant exsangues nos finances.

Nous salariés-es de GM&S, nous ne sommes pas responsables de la situation dans laquelle nous sommes. Depuis 40 ans de bons et loyaux services, nous avons toujours satisfait aux critères exigés (qualité, couts, délais). Aucuns reproches sur la compétitivité et le savoir faire du site.

Après plus de 8 mois de lutte, nous sommes contraints de poursuivre nos actions pour faire augmenter le nombre de salariés repris et pour réclamer ce que nous estimons comme une reconnaissance, une indemnisation de préjudice.

Le travail dans le secteur automobile ne manque pas, les constructeurs ont choisi sous notre contrainte de charger le site à minima, jusqu'à ce que le repreneur Mr Martineau soit satisfait (il peut nous remercier). Alors qu'ils auraient pu aisément donner du travail pour les 277 salariés de GM&S et même beaucoup plus, 300, 400….c'est juste une question de volonté, ils ont disposé de huit mois pour cela. A l'évidence le devenir des territoires est loin d'être une priorité pour eux. L'emploi est et sera toujours notre priorité, nous continuerons encore et encore, l'offre de reprise peut s'améliorer.

Dans la négative, comme c'est planifié, nous estimons que les 157 salariés qui vont perdre leur emploi soient correctement indemnisés et ce ne serait que justice. Cette catastrophe annoncée et organisée n'est pas de la responsabilité des salariés mais des constructeurs et des repreneurs successifs qu'ils ont mis en place.

Donc, comme PSA et Renault refusent que ces 157 conservent leurs emplois, comme ce sont des personnes avec une moyenne d'âge de plus 50 ans, comme ils ne pourront que très difficilement retrouver du travail, comme on n'en fera que des chômeurs formés sans avenir sur leur bassin d'emplois, comme certainement ils devront s'expatrier de leur territoire où ils ont pris racine avec toute leur famille, nous exigeons que les responsables de cet état de faits, indemnisent conséquemment par une extra-légale digne de ce nom à la hauteur du préjudice subi.

Nous ne sommes pas une exception, c'est une pratique dans le secteur Automobile entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Et sur les deux précédents plans de suppressions de postes que nous avons subis les salariés-es mis à la porte en ont bénéficié ! A fortiori pourquoi pas celui là ?

Nous ne lâcherons pas et nous continuerons de demander une indemnité extra-légale pour les salariés-es licenciés-es.

L'EXTRA-LEGALE, c'est LA CONDITION SUSPENSIVE DES SALARIES-ES pour la reprise.

Plus il y aura de salariés-es repris moins important sera le montant de l'extra-légale à verser. Donc les solutions de la reprise sont dans les mains du repreneur, de Peugeot, de Renault et de l'Etat. Encore une fois, du travail dans le secteur automobile, il y en a !

Il y a 20 Millions d'euros pour reprendre 120 Salariés-es et rien pour les salariés-es qui sont jetés comme ça à la rue ?

NON TOUTES LES CONDITIONS SUSPENSIVES NE SONT PAS LEVEES

Lundi 17 juillet 2017 alors que nous devions avoir **une rencontre avec le repreneur**, nous avons appris qu'il ne serait pas présent car ni l'Etat, ni les constructeurs (PSA, Renault) n'ont respecté leurs engagements de soutien en trésorerie. D'autre part, les propriétaires de la SCI (DURAND, ADOLPH, COHEN) ont fait un bail qui comportait une clause demandant que les travaux soit à la charge du locataire pour les six années à venir… Il a aussi indiqué qu'il avait besoin de l'accord des salariés-es de GM&S et que cet accord ne passera que par une supra-légale pour ceux qui partent.

Les salariés-es ont décidé en assemblée générale de poursuivre les actions en se rendant sur le site de RENAULT VILLEROY pour que soit levée cette dernière condition suspensive à une reprise qui ne pourra être pérenne sans cela. Mardi Renault, demain ailleurs…. On s'est battu pendant, on se bat maintenant, on se battra après !

Départ de la Souterraine MARDI 18 Juillet à 4h du Matin pour
RENAULT VILLEROY ZAC
Aire de Villeroy
89150 VILLEROY

- Audience au tribunal de commerce Poitiers, **Mercredi 19 juillet**
- Fin de la période d'activité **Vendredi 21 juillet**

Le prolongement de la période dépend de la décision du tribunal et de la tenue des engagements de financement par l'Etat et à la visibilité sur la construction de l'offre de reprise (avec les éléments qui devaient être transmis depuis plusieurs mois…)